Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la [illegible]-Préfecture
le 3-01-01 [illegible] publication
le 28-12-00
Le Maire,

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2000

DELIBERATION N°2000/12/879

OBJET: **FOURNITURE DE CARBURANTS DES VEHICULES :**
Appel d'offres ouvert européen : lancement de la procédure

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles R 2131-1 et 2131-3,

VU le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 273, 296 à 298, 380 et 384,

CONSIDERANT la nécessité de recourir à une procédure de Marchés Publics en raison des dépenses annuelles de carburant, par le biais d'une procédure d'appel d'offres ouvert européen pour une période d'un an renouvelable deux fois par tacite reconduction,

SES Commissions Travaux et Finances consultées,

LE rapporteur entendu,

APRES en avoir délibéré,

A la majorité des voix (3 abstentions : Mme QUAINQUARD, M. PICARD + Pouvoir),

APPROUVE le dossier de consultation des entreprises relatif à la fourniture de carburants de véhicules ci-annexé,

AUTORISE Monsieur le Député-Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert européen à bons de commande en la matière, en application des articles 273, 296 à 298, 380 et 384 du Code des Marchés Publics,

DIT que les dépenses annuelles seront comprises entre un montant minimum de 600 000 Francs T.T.C. et un montant maximum de 1 100 000 Francs T.T.C.

DIT que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif de la commune, exercices 2001 et suivants, fonction 0, sous fonction 020, article 60622,

REÇU LE
- 3 JAN. 2001
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

FAIT et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme
Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE